

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 15 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 3^{ème} extraordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 09 septembre 2021

Date d'affichage : 16 septembre 2021

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 17 Votants : 17 Pour : 17

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Gaëtan BUREAU, Claire RAMBEAU-LEGER, Nathalie CHATEFAU, Marc LIONARD et Didier MOUCHEBOEUF

Etait excusée : Charlotte DENIS-CUVILLIER

Etait Absent : Claude NEREAU

Madame Claire RAMBEAU-LEGER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : Zone d'activités DE Clairvent 2 – Prix de vente des terrains

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre du projet de la création de la Zone d'Activités de Clairvent 2, le permis d'aménager a été accordé pour 20 lots.

Les travaux de viabilisation de cette zone ont bien eu lieu et les terrains sont disponibles à la vente depuis le second semestre 2017.

Un plan de financement a été établi en 2016 afin d'analyser les incidences sur l'équilibre financier de l'opération.

Le prix proposé pour l'équilibre de l'opération est fixé à 15,00 euros HT le mètre carré.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE :

- **DE FIXER** à 15,00 euros HT le mètre carré de vente des lots de la zone d'activités de Clairvent 2, hors frais de notaire,
- **DE CHARGER** Monsieur Le Maire d'effectuer toutes les formalités administratives et signatures relatives à cette vente de terrains.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF

